



HAL
open science

Les Plans de financement: diversité et portabilité / Financial plans: diversity and transfer

Ferri Briquet

► **To cite this version:**

Ferri Briquet. Les Plans de financement: diversité et portabilité / Financial plans: diversity and transfer. Modèles d'organisation et modèles comptables, May 1995, France. pp.cd-rom. hal-00818593

HAL Id: hal-00818593

<https://hal.science/hal-00818593v1>

Submitted on 19 Sep 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Plans de financement : diversité et portabilité

Financial plans : diversity and transfer

par
Ferri Briquet

IAE de l'Université Nancy 2 - Equipe de recherche ERESTRATE

mots clés : prévision financière, plan de financement, aides publiques, recherche de financement, normalisation financière

key words : financial forecast, financial plan, subvention, financing research, finance standardization

Résumé : L'étude porte sur différents plans de financement professionnels. Après une réflexion théorique sur la structure des plans de financements, elle abouti au constat qu'il existe des plans de financement incomplets ne tiennent pas compte de l'ensemble des éléments constituant des emplois ou des ressources. Cette analyse sur laquelle viennent se greffer un certain nombre de souhaits de professionnels nous conduit à proposer un plan de financement type. Ce plan repose sur la notion de besoin de financement de l'exploitation, il fait apparaître sous deux rubriques distinctes : besoin de financement et trésorerie qui interviennent en remplacement de la notion de fonds de roulement. Ce plan est conçu de façon à faire apparaître certaines grandeurs significatives (coût global du financement, ETE, emplois et ressources liés à l'activité), sa portabilité vers les autres types de plans est assurée par des clefs de passage.

Abstract : This research study professional financial plans and theoretical structure of financial plans. We demonstrate the existence of a category of incomplete plans. This observations and professional exigences permit us to construct a standard financial plan. The standard plan don't use working capital notion. We prefer to use a working needs and a treasury notion. In this plan appears some values as global financing cost, ETE, activity uses and sources, We propose some transformation keys to fill up professional plan from standard financial plan.

Le dirigeant de PME qui souhaite mettre en oeuvre des outils de gestion stratégique de son entreprise doit réaliser la performance quasi-alchimique de la mise en adéquation des modèles prélevés dans le pot commun de l'analyse et de la prévision financière des firmes avec la réalité du comportement financier d'une petite ou moyenne entreprise. Cette reprise des modèles issus de l'observation et de l'analyse du comportement des firmes favorise l'émergence de modèles désagrégés du fait d'adaptations plus ou moins approximatives qui peuvent être faites (cf. l'implosion du concept de fonds de roulement et la prolifération des phonèmes et des acceptions qui s'y réfèrent) (Chevalier - 1984) et à la mise en oeuvre de versions dégradées des outils financiers (cf. la portée limitée de l'analyse des ratios pour une PME, relativement à un secteur d'activité lorsqu'elle ne peut pas accéder à des informations suffisamment précises sur celui-ci ou que ses informations ne sont pas collectables en nombre statistiquement significatif). Ces limites bien connues des Centrales de Bilans, n'empêchent pas le calcul systématique, par les professionnels, de ratios, non significatifs, à la suite de chaque détermination du résultat. Nombre de PME voient ainsi diagnostiqués des délais de règlement clients et fournisseurs, des délais d'écoulement des stocks, évalués à partir des valeurs de ces postes à la fin de l'exercice, délais qui reposent sur des valeurs instantanées et statiques considérés sans plus de réflexion comme la représentation de la situation moyenne de l'entreprise. L'intérêt pour les firmes et les marchés financiers a fait oublier certains domaines de la recherche théorique. Ainsi il n'a jamais été mené de réflexion approfondie sur les plans de financement. Ces tableaux ont été oubliés par les théoriciens peut être parce qu'ils ne relèvent pas du domaine de la finance de marché, ou bien parce qu'il ne sont pas respectueux de la pure logique comptable, ou encore parce qu'on les assimile trop rapidement à d'autres types de tableaux : tableaux de financement, plan d'investissement ou plan de trésorerie. Pourtant le plan de financement est un outil essentiel de la demande de financement des PME auprès des banques et des autres organismes dispensateurs d'aides ou de crédits. Il intervient au même titre que le résultat prévisionnel, il est étudié avant le plan de trésorerie mensuel détaillé et s'impose largement devant le bilan prévisionnel. Malgré cet usage fréquent dans la pratique professionnelle, ce plan n'a fait l'objet d'aucune normalisation, si bien que l'on constate une diversité de plans de financement qui provient de la diversité des pratiques professionnelles et des évolutions successives de la théorie financière. Cette diversité requiert l'utilisation de techniques d'élaboration différentes et impose l'élaboration de plusieurs plans différents pour un même projet, établis selon les exigences de chaque financeur. Cette situation nuit à la lisibilité des plans et rend difficile la comparaison des projets.

En nous inscrivant dans le cadre théorique de la politique financière de l'entreprise, nous posons comme hypothèses que les difficultés de réalisation de plans de financement multiples (qui tiennent aux héritages historiques, aux exigences de la pratique

professionnelle et aux évolutions de la théorie financière) peuvent être atténuées, voire gommées par l'existence d'un plan de financement type, qui tout en s'inscrivant dans une conception clairement définie du financement est déclinable selon les diverses présentations des plans. La méthodologie utilisée pour répondre à notre interrogation principale a consisté dans un premier temps en la collecte des plans de financement utilisés dans la pratique professionnelle et des plans spécifiques proposés par les auteurs. Ensuite nous avons entamé la construction théorique d'un " plan de financement type ", portable dans les différents plans, reprenant les souhaits de professionnels et s'inscrivant dans une démarche faisant l'objet d'un positionnement théorique parmi les écoles de pensée de la finance. La troisième étape a consisté à définir des clefs de passage du plan type aux différents plans utilisés dans la pratique professionnelle.

I. Analyse critique des plans de financement issus de la pratique professionnelle et grille de lecture des différents types de plans

Utilisé comme outil de gestion permettant de rapprocher la réalité des prévisions, le plan de financement fournit des moyens d'évaluation de l'évolution de l'activité. La seule limite à son usage est liée à la structure de certains types de plans qui sont en désaccord avec la réalité du financement des entreprises et plus particulièrement avec celle des PME et des PMI.

Une approche théorique des plans de financement permet de mettre en évidence deux types principaux de plans, ceux reposant sur la notion de fonds de roulement et ceux reposant sur la notion de besoin en fonds de roulement (cf. sur ce type de distinction Dervaux - 1990). Le plan de financement reposant sur la notion de fonds de roulement (Tableau 1) reprend l'ensemble des éléments stables liés au financement de l'entreprise. Il détaille les éléments de haut de bilan et fait apparaître l'écart entre les ressources durables et les emplois stables comme une amélioration ou une dégradation du fonds de roulement de l'entreprise. Ce tableau prévisionnel indique les variations des différents postes sur plusieurs exercices successifs. Dans ce tableau, les emplois et les ressources sont équilibrés, mais le montant du fonds de roulement prévisionnel étant figé il n'est possible d'ajuster que les ressources financières permanentes. Ce tableau ne fournit aucune indication sur la situation de la trésorerie ni sur l'évolution du besoin en fonds de roulement puisqu'il ne tient pas compte des éléments de bas de bilan. Cette approche est très liée à une conception du financement dans une optique classique, comme on peut le constater en lisant Raphaël Alomar (Alomar - 1981). A l'époque, l'approche plan de financement était liée à la volonté de construire une structure financière optimale. Cette construction s'articulait autour de la démarche suivante :

- 1ère phase : détermination de l'impasse financière à terme
- 2ème phase : établissement du plan de financement à terme
- 3ème phase : confection des bilans prévisionnels

Alors le plan de financement est considéré comme la projection dans l'avenir sur une période de quelques années des rubriques du tableau de financement. La démarche revient à fixer a priori un fonds de roulement nécessaire compte tenu des projets de l'entreprise et de la marge de sécurité financière jugée indispensable. Le rapprochement des emplois et des ressources permet de mettre ensuite en évidence l'impasse de financement à terme ou l'excédent.

On peut rattacher à cette catégorie de plan, les plans des dossiers de demande d'aide à la création d'entreprise de la Direction Départementale de l'Emploi et de la Formation professionnelle par les demandeurs d'emploi (Tableau 8) et celui des demandes d'aides à l'aménagement du territoire (Tableau 9). Nous les présentons plus en détail dans la partie IV de cet article.

	Exercice en cours	N + 1	N + 2
Investissements - dont immatériels - dont matériels - dont financiers Augmentation du fonds de roulement Distribution Remboursement d'emprunts - dont emprunts anciens - dont emprunts nouveaux Retraits de comptes courants d'associés Pertes			
Total des Emplois			
Bénéfice Dotations aux amortissements Dotation à caractère de réserve Cession d'actif Diminution de fonds de roulement Apports en fonds propres Apports en comptes d'associés Subventions et aides Emprunts à long et moyen terme			
Total des Ressources			

Tableau 1 : Plan de financement reposant sur la notion de fonds de roulement

L'autre catégorie de plan de financement que nous pouvons identifier dans une approche théorique est celle des plans reposant sur la notion de besoin en fonds de roulement (Tableau 2). Ces plans reprennent les mêmes rubriques que ceux du groupe précédent, à l'exception du fonds de roulement. Le montant du fonds de roulement est remplacé par le besoin en fonds de roulement. Les deux parties du plan sont donc déséquilibrées, elles permettent de calculer un solde qui devrait correspondre à la variation de la trésorerie. Toutefois ce solde n'est pas fréquemment désigné sous cette appellation. Cette approche résulte d'une conception ancienne du plan de financement dans une optique liquidité. On peut en retrouver la conception dans Michel Capiez (Capiez - 1995) qui amène à considérer que ce type de plan doit être équilibré par un solde cumulé nul sur la dernière année du plan. Toutefois il est précisé qu'une marge de sécurité est nécessaire pour réduire l'incertitude et assurer la flexibilité du plan. L'importance de cette marge de sécurité est liée au risque du programme d'investissement et à la situation financière actuelle de la société. Dans ce tableau le besoin en fonds de roulement est assimilé à de l'investissement et on évacue l'évaluation du niveau de trésorerie souhaitable qui est lié à deux éléments : l'évaluation d'une situation déduite du programme d'investissement d'une part et l'évaluation d'un risque probable, ce qui est plus délicat, vu la difficulté d'utiliser efficacement les techniques d'évaluation quantitatives et la nécessité de se rabattre sur des modes d'appréciation qualitatifs.

	Exercice en cours	N + 1	N + 2
Investissements Augmentation du besoin en fonds de roulement Distribution Remboursement d'emprunts Retraits de comptes courants d'associés			
Total des Emplois			
Bénéfice Dotations aux amortissements Cessions d'actifs Diminution du besoin en fonds de roulement Apports Subventions et aides Emprunts			
Total des Ressources			
Solde (Ressources- Emplois)			

Tableau 2 : Plan de financement reposant sur la notion de besoin en fonds de roulement

Deux plan, que nous étudions plus en détail dans la partie IV sont à rattacher à cette catégorie, ce sont le nouveau plan de financement de l'ANVAR (Tableau 10) proposé dans les dossiers de demande d'aides au projets d'innovation et le plan de financement utilisé pour les dossiers de demande d'aides publiques (Tableau 11).

La pratique professionnelle nous amène à envisager une troisième catégorie de plan. Il s'agit de plans que nous pourrions qualifier de " plans incomplets ", du fait qu'ils ne prennent en compte que les éléments de haut de bilan. Ces plans sont présentés comme devant être équilibrés, mais ne peuvent l'être qu'à la condition d'envisager l'opération d'investissement comme étant sans impact sur les éléments d'exploitation. On peut leur trouver une raison d'être si l'on considère que le financeur est exclusivement intéressé par le financement des investissements ce qui peut être le cas du plan de financement du dossier de demande de crédit d'équipement des PME (CEPME) (Tableau 7). Dans cette optique leur usage devra être limité à cette seule demande, en aucun cas ils ne peuvent constituer des outils de gestion. On remarquera également que l'un d'entre eux concerne les petites entreprises artisanales pour lesquelles l'approche du bas de bilan n'est pas fréquemment réalisée. Ce plan de financement des demandes de crédits de modernisation de l'artisanat de production (CMAP) de la Direction Régionale au commerce et à l'artisanat (Tableau 6) est par ailleurs très rudimentaire et vraisemblablement sans autre prétention que de visualiser les équilibres de haut de bilan. on pourrait qualifier ces plans du nom de " plan d'investissement ".

Il existe également des plans de financement incomplets qui ne tiennent pas compte de l'ensemble des éléments constituant des emplois ou des ressources. Ces plans présentent des difficultés de compréhension pour les néophytes car ils ne sont pas équilibrables si l'on tient compte exactement de l'appellation des rubriques. Il s'agit de l'ancien plan de l'ANVAR (Tableau 3), qui prend en compte parmi les ressources la notion de fonds de fonds de roulement et propose le calcul d'un solde. Par bonheur ce plan a été remplacé par un plan reposant sur la notion de besoin en fonds de roulement (Tableau 10). Malheureusement c'est également le cas d'un autre plan, encore en vigueur aujourd'hui, le plan de financement des dossiers de demande de subvention : Fonds pour les restructurations de la Défense (FRED) (Tableau 12). A l'évidence la seule façon de les remplir est d'assimiler les rubriques concernant le fonds de roulement à des rubriques représentant le besoin en fonds de roulement.

Ces plans, parmi lesquels on signalera également le plan de financement des dossiers Sofaris (cf. Bied-Charreton et Raffegau - 1993), sont issus de l'approche liquidité et évoluent par transformation de la rubrique " fonds de roulement " en rubrique " besoin en fonds de roulement " qui permet de justifier la présence d'un solde. Mais ils conservent souvent la distinction entre la reconstitution et l'accroissement du fonds de roulement ou du besoin en fonds de roulement. Or si cette distinction avait un sens dans une approche

fonds de roulement elle n'a plus vraiment d'intérêt dans une approche reposant sur le besoin en fonds de roulement, puisque celui-ci n'est pas décidé a priori mais subit du fait de l'exploitation.

	Exercice en cours	N + 1	N + 2
Investissements courants Immobilisation des dépenses du programme d'innovation proposé Augmentation du fonds de roulement - reconstitution - croissance Distribution Remboursement de crédit Divers			
TOTAL DES EMPLOIS			
Augmentation de capital Apports en comptes courants Cession d'actif Capacité d'autofinancement Emprunts : - déjà négociés - restant à négocier Aide de l'ANVAR Autres aides prévues			
TOTAL DES RESSOURCES			
SOLDE ANNUEL			
CUMUL			
Dépenses passées en charges d'exploitation			

Tableau 3 : Ancien plan de financement de l'ANVAR

Dans l'ensemble ces plans ne nous semblent pas adaptés comme outils de gestion. Leur usage est d'ailleurs limité à la demande de crédit ou de subvention. Pour qu'ils soient performants, il convient de faire apparaître clairement les variations de la trésorerie, point crucial de la gestion des PME. Enfin il convient qu'ils puissent être utilisés sans ambiguïté, donc qu'ils reprennent l'ensemble des rubriques intervenant en emplois et en ressources et non comme beaucoup d'entre eux qu'ils nécessitent des regroupements de notions très diverses sous une même appellation au sens élargi pour l'occasion. Ainsi les remboursements d'emprunts ne sont pas prévus dans le plan des demandes de crédits CMAP (Tableau 6) ; l'évolution du fonds de roulement ou bien du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie sont ignorés dans le plan du CEPME. Des flous subsistent fréquemment dans la détermination de la CAF, qui doit parfois comporter les cessions

d'immobilisations pour que le plan soit équilibré (cf. le plan des dossiers de demandes d'aides publiques - Tableau 11) ; incertitude également pour l'affectation des dividendes que l'on ne sait où faire figurer, à moins de les déduire des comptes courants, s'ils existent, ou bien de les retrancher de la CAF, mais alors la notion devrait être celle d'autofinancement (cf. le plan de la DDTE - Tableau 8). La convention de conserver des montants toujours positifs de façon à distinguer les ressources et les emplois n'est pas toujours respectée comme dans le plan de l'ANVAR (Tableau 10), qui prévoit de faire figurer la diminution du besoin en fonds de roulement en emplois. Les termes également ne sont pas toujours bien choisis, concernant les appellations de besoins, d'emplois et de ressources. On ne peut associer les notions de besoins et de ressources. La précision du langage veut que l'on associe besoin et dégageant ou emplois et ressources. Dans le plan de financement il s'agit d'emplois et de ressources. Enfin certains plans s'il ne sont pas critiquables quant aux équilibres, le sont parce qu'il privilégient trop les éléments de bas de bilan et traitent grossièrement des éléments de haut de bilan qui sont pourtant ceux qui motivent sa réalisation (cf. le plan de financement proposé par l'ANCE - Tableau 4)

	Année 1	Année 2	Année 3
Emplois - Immobilisations brutes - Stocks et en cours - Créances d'exploitation - Disponibilités			
TOTAL DES EMPLOIS			
Ressources - Amortissements - Capitaux propres (Capital + comptes courants bloqués) - Dettes financières - Dettes d'exploitation - Dettes diverses - Concours bancaires			
TOTAL DES RESSOURCES			

Tableau 4 : Plan de financement de l'ANCE

II) Approche théorique et de la structure optimale d'un plan de financement type

Le plan de financement est considéré par le plan comptable général comme l'expression prévisionnelle du tableau de financement. Il doit selon cette approche respecter le principe de rapprochement avec les comptes annuels et le principe de comparabilité entre le prévu et le réalisé. Dans le " Guide d'élaboration des nouveaux documents comptables " de l'OECCA il y a identité de structure entre le plan de financement et le tableau de financement, il y est d'ailleurs nommé " Tableau de Financement Prévisionnel ", conception reprise par de nombreux auteurs (cf. notamment Obert - 1991). Bien que ne contestant pas la nécessité de rapprochement entre le prévisionnel et le réalisé, nous estimons qu'il est possible d'envisager une utilisation plus large du plan de financement en ne le cantonnant pas dans la seule fonction de tableau de financement prévisionnel. Ceci d'autant plus que nous assistons à une évolution du mode de financement des entreprises vers une conception de crédit global d'exploitation. Que ce soit face au maquis actuel des crédits bancaires à court terme ou face à un système reposant sur le crédit global d'exploitation, le décideur financier a besoin d'un outil stratégique d'évaluation de son niveau de risque de trésorerie qui doit reposer sur un modèle de plan de financement approprié, ce fut notre motivation principale lors de l'élaboration du plan de financement type que nous proposons plus loin.

La recherche d'une structure type satisfaisante est réalisée en partant d'une analyse théorique des équilibres financiers et en tenant compte des souhaits formulés par des professionnels du financement, banquiers, conseils en gestion, entrepreneurs, La principale contrainte qui s'impose à nous est la nécessité de respecter les normes de l'environnement comptable, quelques puissent nos appréciations sur les imperfections du système comptable analysé dans une optique financière. Les principes sous-jacent à l'élaboration du plan de financement type que nous proposons sont qu'il n'y a pas d'affectation des ressources aux emplois et que toutes les formes de financement sont substituables. Ces principes conduisent à certains choix en matière de structure du plan de financement proposé, mais n'altèrent en rien sa portabilité vers d'autres types de plans. La réalisation du plan de financement d'un projet nécessite de fixer simultanément les éléments d'investissement et de financement, hors le choix du mode de financement rétroagit sur l'équilibre financier puisqu'il influence le niveau du résultat, donc l'autofinancement. L'équilibre final ne peut être obtenu que par un bouclage sur ces éléments, ce qui devient lourd à manipuler. De façon à éviter ce travail fastidieux d'ajustement, nous proposons de dissocier dans le plan de financement les éléments d'exploitation des éléments hors exploitation. Ainsi nous retenons le résultat d'exploitation, parmi les rubriques du plan, de préférence au résultat net. Ce choix nous

impose de reprendre les éléments financiers et exceptionnels de manière distincte. Dans cette même logique nous calculons un besoin de financement (terme que nous retenons de préférence à celui de besoin en fonds de roulement lorsqu'il s'agit de prévisions). Ce besoin de financement est calculé exclusivement sur les éléments d'exploitation issus du compte de résultat prévisionnel. Il ne s'agit pas d'un alourdissement de la démarche, bien au contraire, puisque cette structure permet de fixer définitivement les ressources liées à l'activité (Résultat positif d'exploitation, dotation aux amortissements, diminution du besoin de financement) et les emplois liés à l'activité (Perte d'exploitation éventuel, augmentation du besoin de financement)

Le calcul prévisionnel du besoin de financement repose sur la prise en compte des délais d'écoulement propres à chaque ligne du compte de résultat jusqu'au résultat d'exploitation. Pour ce calcul on considère que les impôts et frais financiers sont payés à la date et n'entraînent pas de besoin ou de dégagement de financement, ils n'interviennent donc pas dans le calcul du besoin de financement.

Les rubriques du plan de financement que nous proposons sont issues d'un retraitement des rubriques du bilan, qui font ensuite l'objet d'une valorisation en terme de variation prévisionnelle. Partant des éléments de base de l'équilibre entre emplois et ressources, nous développons ceux-ci pour faire apparaître les diverses rubriques souhaitées. Le plan de financement sera équilibré, mais fera apparaître les variations positives et négatives de la trésorerie. Pour les développements qui suivent nous retenons les appellations suivantes :

var.	= variation ((n+1) - n)	RtE	= Résultat d'exploitation
AI	= Actif immobilisé	PdtF	= Produits financiers
BFE	= Besoin de fin. de l'exploitation	ChF	= Charges financières
T	= Trésorerie	int/DFS	= intérêts sur dettes financières stables
CP	= Capitaux propres	int/CT	= intérêts sur crédits de trésorerie
CS	= Capital social + cptes courants	PdtEx	= Produits exceptionnels
Rt	= Résultat net	PCEA	= Produit de cession des éléments d'actif
DIV	= dividendes	SIR	= Quote-part de la subvention d'investissement virée au résultat
SI	= Subvention d'investissement	aPdtEx	= Autres produits exceptionnels
DFS	= Dettes fin. stables (en capital)	ChEx	= Charges exceptionnelles
PS	= Participation des salariés	VCEAC	= Valeur comptable des élt d'actif cédés
IB	= Impôt sur les bénéfices	aChEx	= Autres charges exceptionnelles
DAP	= Dotations aux amort. nettes de reprise		

On indique les variations positives des différents postes par la notation : CS^+ = augmentation du capital social et les variations négatives par la notation CS^- = diminution du capital social, la notation : Rt_n^- signifie : Résultat négatif de l'année n.

Partant de l'équilibre entre emplois et ressources, nous avons :

$$(I) \text{ var. CP} + \text{var. DFS} - \text{var. AI} - \text{var. BFE} - \text{var. T} = 0$$

La variation des capitaux propres peut être due à une augmentation ou à une réduction du capital social, elle est liée au résultat qui peut être bénéficiaire ou déficitaire, aux subventions d'investissement reçues et à la quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice.

$$\text{var. CP} = CS^+ - CS^- + Rt_{n+1} - DIV_n + SI^+ - SIR$$

Nous envisageons à chaque étape le fait que la variation pourra être négative ou positive en tenant compte des deux éventualités bien que chacune soit exclusive de l'autre ce qui donne :

$$\text{var. DFS} = DFS^+ - DFS^-$$

$$\text{var. AI} = AI^+ - AI^-$$

$$\text{var. BFE} = BFE^+ - BFE^- \text{ AVEC :}$$

$$\text{var. T} = T^+ - T^-$$

La reprise des développements précédents sur les variations des capitaux propres, de l'actif immobilisé des dettes financières stables, du besoin de financement de l'exploitation et de la trésorerie dans l'égalité (I) donne :

$$(CS^+ - CS^- + Rt_{n+1} - DIV_n + SI^+ - SIR) + (DFS^+ - DFS^-) - (AI^+ - AI^-) - (BFE^+ - BFE^-) - (T^+ - T^-) = 0$$

Pour plus de lisibilité, on regroupe les montants positifs représentant des ressources et les montants négatifs représentant des emplois :

$$CS^+ + Rt_{n+1} + SI^+ + DFS^+ + AI^- + BFE^- + T^- - CS^- - DIV_n - SIR - DFS^- - AI^+ - BFE^+ - T^+ = 0$$

L'objectif étant de faire apparaître le résultat d'exploitation nous remplaçons le résultat net par la décomposition : résultat d'exploitation, éléments financiers, éléments exceptionnels, impôts, participation des salariés :

$$CS^+ + (RtE_{n+1} + RtE_{n+1}^- + PdtF - ChF + PdtEx - ChEx - IB - PS) + SI^+ + DFS^+ +$$

$$AI^- + BFE^- + T^- - CS^- - DIV_n - SIR - DFS^- - AI^+ - BFE^+ - T^+ = 0$$

Nous opérons ensuite un nouveau regroupement des emplois et des ressources et faisons apparaître les dotations aux amortissements par introduction du montant (DAP - DAP), qui est sans impact sur l'égalité.

$$CS^+ + SI^+ + DFS^+ + AI^- + BFE^- + RtE_{n+1}^+ + PdtF + PdtEx + T^- + (DAP - DAP) - AI^+ - CS^- - DFS^- - SIR - BFE^+ - RtE_{n+1}^- - ChF - ChEx - IB - PS - DIV_n - T^+ = 0$$

Ensuite nous procédons à l'éclatement des éléments exceptionnels en faisant intervenir les éléments de calcul des plus-values et moins-values, la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat.

$$CS^+ + SI^+ + DFS^+ + AI^- + BFE^- + RtE_{n+1}^+ + DAP + PdtF + (SIR + PCEA + aPdtEx) + T^- - AI^+ - CS^- - DFS^- - SIR - BFE^+ - RtE_{n+1}^- - DIV_n - (int/DFS + int/CT) - (VCEAC + aChEx) - IB - PS - T^+ - DAP = 0$$

On peut estimer que, dans une PME, les autres charges et produits exceptionnels ne sont pas évaluables précisément en matière prévisionnelle. Nous négligeons donc ces éléments pour la construction du plan de financement type. Leur élimination ne pose pas de difficulté nouvelle pour la portabilité du plan type vers les autres plans de financement puisque ces rubriques ne sont pas retenues dans ces tableaux. Nous regroupons ensuite les éléments liés aux opérations d'investissement :

$$CS^+ + SI^+ + DFS^+ + (AI^- + PCEA - VCEAC - DAP) + BFE^- + PdtF + RtE_{n+1}^+ + DAP + T^- + (SIR - SIR) - AI^+ - CS^- - (DFS^- + int/DFS) - BFE^+ - RtE_{n+1}^- - DIV_n - int/CT - IB - PS - T^+ = 0$$

Nous pouvons alors effectuer la compensation de la valeur comptable des éléments d'actifs cédés avec le cumul (AI^- - DAP), qui représente le même montant. Ce qui nous permet d'obtenir l'égalité :

$$CS^+ + SI^+ + DFS^+ + PCEA + BFE^- + PdtF + RtE_{n+1}^+ + DAP + T^- = AI^+ + CS^- + (DFS^- + int/DFS) + BFE^+ + RtE_{n+1}^- + DIV_n + int/CT + IB + PS + T^+$$

Il apparaît intéressant de distinguer les apports en capital des apports en comptes-courants. On identifie ces sommes par des postes particuliers qui se comportent comme le poste de capital social. Par contre les réductions de capital étant extrêmement rare, nous ne conserverons en emplois qu'une rubrique diminution des comptes-courants. L'éventualité

d'une réduction de capital pourra toujours être traitée approximativement comme une réduction de compte-courant, indépendamment des incidences fiscales. La participation des salariés peut être considérée comme un accroissement de fonds propres et traitée comme un prêt si elle est gérée dans l'entreprise. De même le plan de financement type orienté sur l'analyse des éléments liés à l'exploitation principale de l'entreprise, ne tient pas compte de l'influence des quotes-parts sur opérations réalisées en commun. Il ne nous reste qu'à présenter la décomposition ci-dessus dans un tableau en deux parties qui constituera notre plan de financement type.

III) Elaboration d'un plan de Financement correspondant à la réalité du financement des PME

Cette étude sur laquelle viennent se greffer un certain nombre de souhaits des praticiens consultés nous a permis de construire un plan de financement type. Le plan de financement que nous proposons repose sur la notion de besoin de financement de l'exploitation. Ce plan est construit sur le postulat qu'il est préférable de conserver sous des rubriques distinctes dans le plan de financement les éléments : besoin de financement et trésorerie. Ceux-ci viennent en remplacement de la notion de fonds de roulement. Ce plan est équilibré et intègre les variations de trésorerie. Ils nous semblent parfaitement adaptés à l'analyse prévisionnelle du risque de trésorerie. Sa portabilité vers les autres types de plan est assurée par des clefs de passage.

L'égalité établie au point II est présentée dans le tableau 5 ci-dessous qui reprend :

En emplois :

- les investissements hors taxe répartis selon les rubriques du plan de financement du dossier de demande d'aides publiques ;
- les emplois en capital liés au remboursement de comptes courants et la partie amortissement des emprunts, assurant par cette distinction la portabilité vers d'autres types de plan s'appuyant sur le résultat net dans lesquels seule figure en emploi cette partie des remboursements liés aux emprunts,
- les rémunérations des ressources financières ; le fait de retenir comme base le résultat d'exploitation au lieu du résultat net permet de faire apparaître dans une rubrique le poids global du financement qu'il s'agisse de fonds propres, d'endettement à long et moyen terme, de crédits de trésorerie ou de comptes courants ;
- les emplois liés à l'activité : augmentation du besoin de financement de l'exploitation prévisionnel, les éventuelles pertes d'exploitation et le montant de l'impôt sur les bénéfices versé au cours de l'exercice;
- la variation positive de la trésorerie, c'est à dire la diminution des crédits de trésorerie ou l'augmentation de l'encaisse.

En ressources :

- les apports en fonds propres : augmentations de capital, augmentation des comptes courants, subventions d'investissement et primes perçues au cours de l'exercice ;
- les cessions d'immobilisations pour le montant du produit de cession avant impôts ;
- les concours bancaires ou privés sous la forme d'emprunts ;
- les produits financiers
- les ressources liées à l'activité : le résultat d'exploitation (donc avant éléments financiers et exceptionnels), la diminution du besoin de financement de l'exploitation, les dotations aux amortissements et provisions à caractère de réserve (en effet on doit considérer, dans une approche financière que les provisions sur actif circulant représentent une perte potentielle devant occasionner des décaissements, elles ne doivent donc pas être réincorporées en ressource dans l'autofinancement) ;
- la variation négative de la trésorerie, c'est à dire l'augmentation des crédits de trésorerie ou la diminution des placements.

Nous prenons pour hypothèse que dans le cas d'opérations de crédit-bail les échéances seront assimilées à des remboursements d'emprunts, ce qui nécessite le retraitement des loyers versés sur les opérations de crédit-bail en cours. Certains professionnels que nous avons rencontrés ont souhaité voir figurer dans le plan financement le montant de l'impôt sur les bénéfices effectivement décaissé au cours de l'exercice, ce montant est donc différent de celui calculé dans le compte de résultat. Concernant une imposition à l'impôt sur les sociétés, au cours d'une année, l'entreprise verse les acomptes d'IS de l'année, le solde d'IS de l'année précédente et l'impôt sur les plus-values de cession. La prise en compte de ce type de contrainte ne pose pas de problème particulier d'évaluation. L'impôt sur les plus-values de cession fait l'objet d'une évaluation particulière puis est ajouté aux impôts ainsi calculé. Par contre cette exigence, dans l'hypothèse du maintien de l'égalité des emplois et des ressources d'un exercice, nous impose de réaliser un calcul de détermination des acomptes d'impôts versés relativement élaboré, pour un document prévisionnel, d'autant plus que la variation introduite sur les éléments de trésorerie du fait d'une précision aussi fine ne serait pas très importante au regard du fait que la progression du chiffre d'affaires fait rarement l'objet d'un saut si important qu'il ait une telle répercussion sur l'écart existant entre l'impôt versé et l'impôt dû. Néanmoins si tel est le cas il sera possible d'en tenir compte en effectuant un calcul plus précis ou en analysant cette situation dans un prévisionnel de trésorerie.

Tableau 5 : Plan de financement type

Plan de financement	Année 1	Année 2	Année 3
EMPLOIS			
A - Investissements primables :			
1.Frais d'établissement			
2.Terrains, Constructions, Immeubles			
3.Installations et aménagements			
4.Acquisitions de matériels et outillage			
B - Autres investissements :			
1.Immobilisations incorporelles			
2.Immobilisations financières			
3.Autres			
C - Emplois en capital liés au financement :			
1.Diminution de comptes courants			
2.Emprunts anciens : amortissements du capital			
3.Emprunts nouveaux : amortissements du capital			
D - Rémunération des ressources financières :			
1.Distributions			
2.Emprunts anciens : intérêts			
3.Emprunts nouveaux : intérêts			
4.Charges financières liées aux crédits de trésorerie			
5.Charges financières liées aux comptes courants			
E - Autres emplois liés à l'activité:			
1.Augmentation du BFE			
2.Pertes d'exploitation			
3.Impôts			
F - Variation positive de la trésorerie			
1.Diminution des crédits de trésorerie			
2.Augmentation de l'encaisse			
TOTAL DES EMPLOIS			
RESSOURCES			
G - Apports en fonds propres et aides publiques :			
1.Capital			
2.Comptes courants			
3.Subventions d'équipement et primes			
H - Ressources liées à l'invest. : Cession d'immobilisat ^o			
I - Concours bancaires ou privés : emprunts			
J - Autres éléments financiers : produits financiers			
K - Ressources liées à l'activité :			
1.Diminution du BFE			
2.Résultat d'exploitation			
3.Dotations aux amortissements et provisions			
L - Variation négative de la trésorerie			
1.Augmentation des crédits de trésorerie			
2.Diminution de l'encaisse			
TOTAL DES RESSOURCES			

Le plan type que proposons présente un certain nombre d'avantages. Son élaboration est facilitée par une structure reposant sur les éléments d'exploitation qui supprime le caractère fastidieux des déterminations successives de la capacité d'autofinancement modifiée par chaque simulation de financement. Il fait apparaître très clairement les variations de la trésorerie. Il distingue nettement les différents types d'emplois liés au financement en terme d'amortissement (rubrique C), fait apparaître de manière distincte le poids de l'amortissement des emprunts nouveaux et des emprunts anciens de l'entreprise. Une rubrique unique dans les tableaux financiers (rubrique D) regroupe la rémunération des ressources financières de tous les types de ressources financières de l'entreprise : fonds propres, comptes courants, emprunts, trésorerie. On peut ainsi évaluer le coût global du financement d'une activité indépendamment des caractéristiques juridiques des fonds utilisés. Le plan fait apparaître clairement les emplois et ressources liés à l'activité : variation du besoin de financement, résultat d'exploitation, dotations aux amortissements et provisions et impôts (rubriques E et K). Par le rapprochement de ces deux rubriques il permet de mettre en évidence rapidement un Excédent de Trésorerie d'Exploitation après Impôts (ETE - impôts) tel que le recommande Bernard Colasse dans son analyse du FITREX de J. Guillou (Colasse - 1993) puisque :

Résultat d'exploitation + Dotation aux amortissements et provisions = EBE

et : EBE - variation du besoin de financement de l'exploitation = ETE

En ressources, la rubrique des autres éléments financiers fournit une information immédiate sur le niveau des opérations financières de l'entreprise et la rubrique de cession des immobilisations permet dans le cas de renouvellement d'évaluer la contribution des investissements cédés au financement des investissements de remplacement.

IV) Clefs de passage du plan de financement type vers les plans de financement utilisés dans la pratique professionnelle.

Le plan de financement doit être considéré à la fois comme un outil de prévision et comme la manifestation d'une volonté stratégique. Ses détracteurs avancent fréquemment l'idée qu'il n'est pas possible de réaliser des prévisions financières fiables à 3, 4 ou 5 ans. S'il est vrai que cette difficulté est réelle, nous estimons qu'on peut toutefois le proposer comme outil de gestion stratégique permettant un meilleur choix du financement prévisionnel des PME. Son élaboration est l'occasion d'une réflexion globale non seulement sur le financement mais également sur l'ensemble des fonctions de l'entreprise. Enfin utilisé comme outil de gestion permettant de rapprocher la réalité des prévisions, il fournit des moyens d'évaluation de l'évolution de l'activité. Parmi les limites que nous devons reconnaître à son usage figure en premier lieu la diversité des plans proposés par les divers partenaires financiers de l'entreprise, puis la structure de certains types de plans

qui sont en désaccord avec la réalité du financement des PME. Les contenus des différents plans de financement ne sont pas normalisés et des approches très différentes coexistent. Ce point est l'occasion de passer en revue quelques caractéristiques utilisés dans la pratique professionnelle et de définir les clefs de passage du plan type que nous proposons vers ces divers plans.

Plan de Financement Prévisionnel (Hors taxes)			
Besoins		Ressources	
Montant du programme Dépenses hors programme	A+B	Apports en capital Autofinancement Emprunts CMAP sollicités Autres ressources (préciser)	G1+G2-C1 K2-E2-E3- D+J +H+K3 I-C2-C3 G3
Total		Total	

Tableau 6 : Plan de financement de demande de crédits de modernisation de l'artisanat de production - CMAP(Direction Régionale au commerce et à l'artisanat)

Plan de Financement de l'exercice (1)			
Besoins (hors taxes, frais inclus)	(milliers de F)	Ressources	(milliers de F)
investissements présentés (2) - immobiliers - matériels - véhicules - incorporels autres investissements	A1+A2+A3 A4 partiel A4 partiel B1 B2+B3	apports en capital ou en comptes courants (3) autofinancement autres ressources (subventions, cessions d'actifs ...) (3)	G1+G2-C1 K2-E2-E3- D+J+K3 G3 partiel+H
remboursement de dettes à long et moyen terme	C2+C3	concours CEPME sollicités (4)	G3 partiel
autres besoins	E1-K1+F-L	autres concours (4)	I
Total		Total	

(1) lorsque le programme d'investissement est réparti sur plusieurs exercices et dans tous les cas pour les demandes d'un montant supérieur à 2 000 000 F, établir un plan de financement sur 3 ans.

(2) détailler ces investissements sur la (les) demande(s) de crédit correspondant au(x) concours sollicité(s).

(3) préciser ci-après la nature de ces ressources et tout autre renseignement utile (origine, date de versement prévue ...):

.....

(4) indiquer la nature des concours (crédit à moyen terme, prêt à long terme, crédit-bail mobilier ou immobilier, prêt participatif ...) et les organismes intervenants.

Tableau 7 : Plan de financement du dossier de demande de crédit d'équipement des PME (CEPME)

Les deux premiers plans que nous étudions relèvent de la catégorie des plans d'investissement. Le plan de financement de demande de crédits de modernisation de l'artisanat de production - CMAP de la Direction Régionale au commerce et à l'artisanat

(Tableau 6) ne prend pas en compte le besoin de financement ni la trésorerie, les rubriques du plan type permettant la détermination de la variation du besoin de financement (E1-K1) et de la variation de la trésorerie (F2+F2-L1-L2) sont abandonnées et peuvent conduire à un déséquilibre qu'il faudra gommer par des artifices de financement sur les autres ressources dans l'optique d'élaboration de ce plan. Le plan de financement du dossier de demande de crédit d'équipement des PME du CEPME (Tableau 7) présente les mêmes caractéristiques que le précédents, on peut toutefois faire apparaître l'écart dans la rubrique " autres besoins ", vraisemblablement présente pour des emplois durables, mais dont on peut détourner l'usage tout comme nous le suggérons pour le plan CMAP. La deuxième catégorie regroupe les plans de financement reposant sur la notion de fonds de roulement. Le passage du plan - type aux plans de cette catégorie nécessite le regroupement des rubriques constatant la variation du besoin de financement et de la trésorerie sous la rubrique de variation du fonds de roulement. D'autres aménagement sont nécessaires, mais de moindre importance, ainsi dans le plan de financement des dossiers de demande d'aide à la création d'entreprise par les demandeurs d'emploi de la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (Tableau 8), le calcul de la capacité d'autofinancement impose d'ajouter au résultat d'exploitation, les dotations aux amortissements, d'en retrancher les charges financières et les impôts et d'y ajouter les produits financiers, puisque ce tableau est construit à partir du résultat net.

Le Plan de financement des aides à l'aménagement du territoire (Tableau 9) reprend la même logique de passage du plan type à ce plan particulier. Dans ce plan la variation du fonds de roulement figure en emploi s'il s'agit d'un accroissement ou ressources s'il s'agit d'une diminution. La somme algébrique des postes concernés (Besoin de financement d'exploitation et trésorerie est portée en emplois si elle positive et en ressources dans le cas inverse).

Le troisième groupe de plans de financement repose sur la notion de besoin en fonds de roulement. On assimile la notion de besoin de financement du plan type à celle de besoin en fonds de roulement pour le passage de l'un à l'autre. Les ajustements qui subsistent concernent le calcul de la capacité d'autofinancement qui nécessite dans le plan de demande d'aide au projet innovant de l'ANVAR (Tableau 10) la reprise des éléments financiers et des impôts qui ne sont pas compris dans le résultat d'exploitation. Le même ajustement est nécessaire à l'élaboration du plan de financement du dossier de demande d'aides publiques (Tableau 11), l'autofinancement devant également comprendre les cessions d'actifs immobilisés effectuées au cours de l'exercice, pour lesquelles il n'est pas prévu de rubrique. On rattache à ce groupe le plan de financement des dossiers de demande de subvention : Fonds pour les restructurations de la Défense (dossier FRED) (Tableau 12). Ce plan comporte une incohérence puisqu'il utilise les rubriques

d'accroissement et de reconstitution du fonds de roulement tout en prévoyant le calcul d'un écart entre emplois et ressources. Or les plans reposant sur la notion de fonds de roulement sont par définition équilibrés et ne peuvent permettre le calcul d'un solde. Néanmoins puisque le financeur espère la présence d'un solde on suppose qu'il souhaite voir figurer la variation du besoin en fonds de roulement dans les rubriques de fonds de roulement. Le passage du plan de financement type à ce plan particulier est donc mené selon les mêmes procédures que pour les plans reposant sur la notion de besoin en fonds de roulement.

Le plan de financement type, que nous proposons, outre les éléments d'information financière spécifiques qu'il apporte (identification des emplois liés au financement, des emplois liés à l'activité, de la rémunération de l'ensemble des ressources financières, dégagement rapide de l'ETE, ...) est parfaitement portable vers les différentes catégories de plans utilisés dans la pratique professionnelle. Il assure par la conception d'un plan unique la cohérence entre les différents dossiers de financement présentés et constitue un véritable outil de gestion stratégique.

Bibliographie

- ALOMAR R. : 1981, *Financement du Développement de l'Entreprise*, PUF
BIED-CHARRETON F. et RAFFEGEAU J. : 1993, *Financement des entreprises*, Editions Francis Lefebvre
BISSIRIOU G. : 1989, *La spécificité des besoins financiers des PME innovatrices*, Revue Française de Gestion
CAPIEZ M. : 1995, *Éléments de Gestion Financière*, Masson
CHEVALIER A. et RICHOUX G. : 1984, *Le fonds de roulement : un concept dépassé ?*, Revue Banque n° 445
COLASSE B. : 1993, *Gestion Financière de l'Entreprise*, PUF,
DERVAUX B. et RAMAN J.P. : 1990, *Politique Financière de l'Entreprise*, Economica
GUILLOU J. : 1981, *Le Modèle FITREX d'analyse et de gestion financière*, Revue Banque n° 406
HIRIGOYEN G. et JOBARD J.-P. : 1989, *Financement de l'Entreprise*, Encyclopédie de Gestion, Economica,
MEUNIER H., BAROLET (de) F. et BOULMER P.: 1987, *La Trésorerie des Entreprises : Plan de Trésorerie - Plan de Financement*
OBERT R. : 1991, *Les prévisions dans l'entreprise, plans de financement, budgets et trésorerie*, Dunod - entreprise
QUINTART A. : 1989, *Planification Financière*, Encyclopédie de Gestion, Economica

BESOINS (en francs H.T.)			
	Exercice 1	Exercice 2	Exerc. 3
Immobilisations incorporelles			
Fonds de commerce	B1 partiel		
Droit au bail	B1 partiel		
Frais de premier établissement (immatriculation, honoraires, frais d'étude, publicité de départ, etc.)	A1		
Immobilisations corporelles (investiss.)			
Terrains	A2 partiel		
Constructions	A2 partiel		
Installations (aménagement)	A3		
Véhicule professionnel	A4 partiel		
Matériel	A4 partiel		
Mobilier	A4 partiel		
Autre (préciser)	B3		
Immobilisations financières (ex. : dépôt de garantie)	B2		
Remboursement annuel du capital de l'emprunt	C2+C3		
Fonds de roulement	E1-K1+F- L		
TOTAL			

RESSOURCES			
	Exercice 1	Exercice 2	Exerc. 3
Capitaux propres	G1+G2- C1-D1		
Apport personnel			
Apport des associés			
Emprunts	I		
Emprunt bancaire			
Autres emprunts			
Divers	H		
Aide aux chômeurs créant ou reprenant un entreprise	G3		
Autre aides ou ressources			
Capacité d'autofinancement	K2-E2-D2 -D3-D4-D5 +J -E3		
TOTAL			

Tableau 8 : Plan de financement des dossiers de demande d'aide à la création d'entreprise par les demandeurs d'emploi (Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle)

Plan de financement du programme à réaliser en 36 mois maximum

	Année de la demande ... mois	19..	19..
BESOINS			
1 Frais de premier établissement	A1		
2 Achat de terrain	A2 partiel		
3 Construction d'immeubles	A2 partiel		
4 Acquisition d'immeubles et de fonds de commerce (1)	A2p. +B1		
5 Installations et aménagements	A3		
6 Acquisition de matériel et d'outillage	A4		
7 Achats de titres en cas de reprise	B2		
TOTAL DES INVESTISSEMENTS DU PROGRAMME (Hors TVA)			
8 investissements hors programme (hors TVA)	A,B partiels		
9 Accroissement du fonds de roulement	E1-K1+F-		
10 distribution de dividendes	L		
11 Echéances de crédits	D1		
	C2+C3		
TOTAL DES BESOINS			
RESSOURCES			
1 Apports en fonds propres (en capital ou comptes courants bloqués)	G1+G2-C1		
2 Réalisation d'actif	H		
3 Capacité d'autofinancement (MBA)	K2-E2-D2-		
	D3-D4-D5		
	+J-E3+K3		
4 Prélèvements sur fonds de roulement	K1-E1+L-		
5 Prêts à long terme	F		
6 Crédits à moyen terme	I partiel		
7 Aides de l'Etat : - prime d'aménagement du territoire	I partiel		
- prêt ordinaire ou participatif	G3		
- autres aides de l'Etat			
8 Aides des régions et des collectivités locales			
9 Autres aides publiques			
TOTAL DES RESSOURCES			

(1) Le coût d'acquisition du fonds de commerce est à retrancher du programme primable

Tableau 9 : Plan de financement des aides à l'aménagement du territoire

Plan de financement			
Nom ou raison sociale :			
	Exercice en cours ⁽¹⁾	N + 1	N + 2
Investissements courants Immobilisation des dépenses du programme d'innovation proposé ⁽²⁾ Besoin en fonds de roulement : - Augmentation (+) - Diminution (-) Distribution ⁽³⁾ Remboursement de crédit (dont aide ANVAR) Divers	A+B E1 -K1 D1 C2+C3		
TOTAL DES BESOINS			
Augmentation de capital Apports en comptes courants Cessions d'actifs Capacité d'autofinancement ⁽⁶⁾ Emprunts : - déjà négociés - restant à négocier Aide de l'ANVAR Autres aides prévues ⁽⁷⁾	G1 G2-C1 H K2-E2- D2-D3- D4-D5 +J- E3+K3 I G3		
TOTAL DES RESSOURCES	F-L		
SOLDE ANNUEL			
CUMUL			
pour mémoire, dépenses du programme passées en charges d'exploitation			

Instructions pratiques concernant l'établissement du plan de financement

- (1) Exercice suivant le dernier bilan produit au dossier.
- (2) Tous programmes d'investissements hors programme relevant de l'aide, prévus en terrains, bâtiments, matériels, immobilisations incorporelles. Indiquer à part les investissements du programme relevant de l'aide.
- (3) Les dépenses du programme d'aide peuvent être immobilisées et amorties ou bien passées en charges d'exploitation. Dans l'un ou l'autre cas, il doit en être tenu compte.
- (4) Augmentation ou diminution du besoin en fonds de roulement lié au cycle d'exploitation.
- (5) Distribution de dividendes pour les sociétés, ou prélèvements pour les affaires personnelles.
- (6) Capacité d'autofinancement : cf. tableau "Activités et comptes de résultats prévisionnels" pour la définition.
- (7) Indiquer les financements publics obtenus ou prévus autre que l'aide sollicitée.

Tableau 10 : Plan de financement de l'ANVAR
(Dossier de demande d'aide au projet d'innovation)

	Exercice en cours	N + 1	N + 2
BESOINS			
A - Investissements primables			
0.Frais d'établissement	A1		
1.Terrains	A2 partiel		
2.Constructions	A2 partiel		
3.Acquisitions d'immeubles	A2 partiel		
4.Installations et aménagements	A3		
5.Acquisitions de matériels et outillages	A4		
Total des investissements primables			
B - Autres investissements			
6.Immobilisations incorporelles	B1		
7.Immobilisations financières	B2		
8.Autres	B3		
C - Autres besoins			
9.Besoins en fonds de roulement	E1-K1		
10.Distribution de dividendes	D1		
11.Remboursements d'emprunts (en capital)	C2+C3		
TOTAL DES EMPLOIS			
RESSOURCES			
A - Apports en fonds propres			
- Capital	G1		
- Comptes courants bloqués	G2-C1		
B - Autofinancement (cf. cptes de résultat prévisionnel)			
- Résultat net comptable	K2-E2- D2-D3- D4-D5 +H+J-E3		
- Amortissements	K3		
C - Aides publiques	G3		
- Subventions CPI			
- Subventions ANVAR			
- Subventions PAT			
- Autres aides			
- Prêts participatifs sur fonds publics			
- Prêts ordinaires sur fonds publics			
D - Concours bancaires ou privés	I		
- Prêts participatifs			
- Prêts à long et moyen terme			
TOTAL DES RESSOURCES			
Balance (ressources - besoins)	F-L		
Balance cumulée			

Tableau 11 : Plan de financement des dossiers de demande d'aides publiques

	Année de la demande	199.	199.
BESOINS			
. Investissements corporels :			
- Terrains et bâtiments	A2		
- Aménagements - agencements	A3		
- Matériels et équipements	A4		
<u>Total des investissements corporels</u>			
. Investissements :			
- Incorporels	A1+B1		
- Financiers	B2		
- Autres	B3		
<u>Total des investissements</u>			
. Remboursement :			
- d'emprunts anciens	C2		
- d'emprunts nouveaux	C3		
. Accr. du fonds de roulement	E1-K1		
. Recons. du fonds de roulement			
. Dividendes	D1		
TOTAL DES BESOINS			
RESSOURCES			
. Apports en fonds propres :			
- Capital	G1		
- Comptes courants	G2-C1		
- Réalisation d'actif	H		
. Autofinancement :			
- Bénéfices	K2-E2-D2 -D3-D4-D5 +J-E3		
- Amortissements	K3		
- Provisions.			
. Aides publiques :	G3		
- Subventions :			
. Prime du Conseil Rég.			
. Prime sté de conversion			
. Autres primes			
- Prêts :			
. Prêts participatifs			
. Prêts simples			
. Prêts société de conversion			
. Concours privés :	I		
- Prêts participatifs			
- Prêts à long terme			
- Prêts à moyen terme			
- Crédit-bail			
- Autres			
TOTAL DES RESSOURCES			
Ecart : - annuel	F-L		
- cumulé			
Rappel : - Chiffre d'affaires			
- Effectifs			

Tableau 12 : Plan de financement des dossiers de demande de subvention : Fonds pour les restructurations de la Défense (dossier FRED)